

Rapport Réunion Pentapartite 21/03/2022

Participants

Représentants de la commune

- Julie Chantry, Bourgmestre
- Philippe Delvaux, échevin
- Nadine Fraselle, échevine
- Hadelin De Beer : échevin

Représentants des étudiants (AGL)

- Eva Pigeon, co-Présidente
- Maximilien Dallemagne, vice-Président transition écologique

Représentant des commerçants (la Dalle)

- Gauthier d'Arras

Représentants de l'UCLouvain

- Véronique Eeckhoudt
- Nicolas Cordier

Représentants de l'AH

- Didier Coonenborghs
- Thierry Descamps
- Lou Hendrijckx
- Jan Dubois

L'AH donne un bref exposé sur le fonctionnement et la composition de la pentapartite (Commune, étudiants, commerçants, UCLouvain, Association des Habitants – maximum 4 représentants par groupe).

Discussion des points de l'ordre du jour

1. La gestion des zones et espaces privés accessibles au public et/ou proches de riverains : quelles sont les stratégies adoptées par tous les acteurs qui sont en lien avec ces espaces publics pour y minimiser les nuisances (sonores, déchets, drogues, etc.) ? Point proposé par l'AH et l'UCLouvain. Les étudiants y ont ajouté la problématique des drogues dans les salles d'animations et les bars (voir point 3.1.)

- Introduction de l'AH (Didier) : on constate une présence en masse à LLN de jeunes attirés par cette ville pour y faire la fête dans des lieux bien précis, notamment dans le Parc de la Source. Ce phénomène bien sympa au départ donne toutefois lieu à des débordements liés à l'utilisation exagérée d'alcool et de drogue et est accompagné par un énorme problème de déchets. Un groupe de volontaires, « les amis du Parc de la Source », prend souvent en charge le nettoyage du Parc. Un phénomène pareil se produit au Parc des Rondes Bosses avec des personnes plus âgées qui y jouent à la pétanque avec beaucoup de chahut ce qui provoque des nuisances pour les riverains. Actuellement le phénomène se déplace vers la Place des Sciences.

Les autorités communales ont pris plusieurs mesures pour faire face à ce problème mais avec les beaux jours qui arrivent le problème risque de s'intensifier. En plus, dès qu'un endroit devient bien réglementé, le phénomène se déplace vers d'autres lieux.

- UCLouvain (Nicolas Cordier) : l'UCLouvain plaide pour une vision plus large afin de maintenir la qualité des espaces publics pour les utilisateurs et les riverains : chacun doit jouer son rôle et tous les acteurs doivent se retrouver. Il convient de se consulter davantage et de partager la gestion des espaces publics. Il ne faut pas se limiter à des actions punitives pour résoudre le problème. Il faut envisager une cogestion entre tous les acteurs.
- Commune (Julie Chantry) : une ordonnance de police est entrée en vigueur le 24 février, pour assurer propreté, sécurité et tranquillité publiques, et réguler la consommation/détention d'alcool, dans le Parc de la Source et ses environs. En 2020 il y avait déjà une ordonnance pour régler le problème au niveau du Lac. Les mesures n'interdisent pas le rassemblement mais le vendredi soir la consommation d'alcool est interdite de 16h00 à 10h00 du matin. Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance il n'y a plus eu de rassemblements. Depuis, les jeunes se sont orientés vers la Place des Sciences mais il n'y a pas eu de débordements. Mais qu'est-ce qu'il se passera quand il fera meilleur ?
La commune pense à élargir l'utilisation de stewards le vendredi pour limiter l'abus d'alcool en distribuant de l'eau mais cela nécessite des moyens.
La commune est ouverte à toute idée pour résoudre le problème d'abus d'alcool, de tapage nocturne et des déchets. Elle fait un appel à la participation à toutes les parties (UCLouvain, commerçants, AH, étudiants) pour se mobiliser. Les intéressés peuvent s'adresser directement à la Bourgmestre qui précise qu'il s'agit d'un chantier en construction.
- Etudiants : au Parc de la Source il n'y a pas d'étudiants impliqués et l'AGL ne voit pas très bien ce qu'elle peut faire. Les étudiants ne sont pas présents le WE.
- Commerçants : le Parc de la Source était le seul endroit où les jeunes peuvent s'écarter durant la pandémie. Le problème est moins aigu depuis la réouverture des cafés. Les jeunes peuvent se disperser dans toute la ville où un contrôle social spontané apaise les tensions.
- AH (Thierry Descamps) / Commune : il s'agit d'un problème récurrent. Dans le passé, on a fait de la sensibilisation auprès des lycées aux environs de LLN
- Commune (Bourgmestre) : J. Chantry a des doutes à propos de l'efficacité d'une telle sensibilisation étant donné que l'information ne circule pas bien entre les directeurs, les parents et les élèves. Les directeurs ne sont pas responsables des jeunes après les heures d'école. Mais le Bourgmestre veut bien réessayer cet exercice. Le lac va rester un lieu d'attrait mais il s'agit d'un public mixte et tout le monde est concerné.
- AH (Didier) : certains habitants sont d'avis que la commune doit installer des caméras de surveillance. Ce serait dommage d'en arriver là. Il faut plutôt miser sur le contrôle social et le bon sens des utilisateurs des espaces publics pour que ces lieux restent agréables pour tout le monde.
Le contrôle social est plus facile dans des lieux ouverts où les utilisateurs sont plus visibles. Ce qui n'est pas le cas dans le Parc des Rondes Bosses qui est entouré par des haies, par exemple.
Le déplacement du phénomène vers la Place des Sciences est plutôt une bonne chose parce que ce lieu permet plus de contrôle social.
L'UCLouvain se pose toutefois la question si la taille de la ville de LLN permet encore le contrôle social.
- Commune (Philippe Delvaux) : on est en contact avec les commerçants qui sont ouverts à la problématique des déchets. On voudrait mettre un système ludique de gaming ou de primes pour inciter les étudiants à ramener les déchets. Surtout le verre non consigné pose un problème, une seule bouteille cassée a en effet un grand impact. Un tel dispositif nécessite toutefois du matériel et du personnel. On pourrait également faire appel à Be WaPP.

- L'AGL propose de mobiliser les cercles et les kots à projets pour organiser des conférences sur la gestion des déchets. Les étudiants devraient être plus réceptifs pour les initiatives des kots à projets et des cercles.
- La Bourgmestre indique que les poubelles sont vite obstruées parce qu'on ne tasse pas les déchets et on ne peut pas agrandir les ouvertures, afin d'éviter les dépôts des déchets ménagers. On pourrait également distribuer des flyers sur la gestion des déchets aux étudiants.
- UCLouvain (Nicolas Cordier) : il n'y a pas seulement le problème des déchets, il y a aussi les nuisances sonores. On doit y prêter attention en tenant compte des spécificités des lieux. L'UCLouvain voit un rôle pour la GCV (Gestion Centre Ville) en tant qu'organisme de coordination et d'accompagnement pour la gestion des espaces publics.
- AH (Didier) : l'AH travaille sur un document sur la vie à LLN à distribuer lors des Welcome Days par exemple. Ce document pourrait être basé sur un document existant « Vivre, étudier, loger et travailler à LLN » mais doit être plus élaboré. Il y a aussi la Charte des Habitants que l'AH a créée. L'AH compte retravailler son contenu en l'associant avec le Plan Directeur pour LLN. Ce document pourrait devenir une ligne de conduite soutenue par toutes les parties.

2. La problématique des drogues dans les salles d'animations et les bars

- Etudiants : dans certains bars et salles d'animation, on met des drogues dans les verres à l'insu des consommateurs. Surtout les filles sont visées. L'AGL demande ce qu'on peut faire pour éviter ces incidents.
- L'UCLouvain est bien au courant de ce problème qui ne se limite pas à l'université de LLN. Le phénomène est bien connu mais est difficile à objectiver L'UCLouvain fait un document pour en informer les étudiants.
- AH (Didier) : l'utilisation de cannabis se développe de plus en plus également et devient presque banal.
- La Bourgmestre explique que la Police n'agit pas sur l'utilisation du cannabis en tant que tel, mais sur le trafic des dealers ce qui est du domaine du judiciaire. Mais la question reste importante.

3. Sécurité et utilisation partagée de la Dalle : trop de camionnettes, des vélos, trottinettes et autres deux-roues à toute allure, véhicules de police fréquents, quelles sont les stratégies adoptées et à adopter pour éviter ou minimiser les dangers pour les piétons et rappeler aux autres usagers les règles en vigueur (toujours à l'allure du pas, etc.) ? Point proposé par l'AH

- AH (Lou) soulève le problème des camions qui bloquent les voiries et les barrières d'accès qui ne fonctionnent plus.
- Commune (Hadelin De Beer) : c'est un problème difficile à gérer, malgré les cadenas aux barrières. L'idée est d'installer quelques barrières qui resteront toujours ouvertes mais sous camera-surveillance par la reconnaissance des plaques d'immatriculation et une grande pancarte indiquant les amendes en cas d'infraction. Le budget pour 7 caméras existe, il faut également prévoir le logiciel.
- L'UCLouvain (Nicolas Cordier) accueille positivement cette initiative et l'encourage.

- L'AH (Didier) se pose la question si des barrières ouvertes sont la meilleure solution et se demande s'il ne faut pas travailler avec des plots qui descendent dans le sol.
- La Commune reste ouverte à toutes les solutions. La Bourgmestre rappelle que la commune ne donnera jamais une dérogation pour laisser des camions/tracteurs trop lourds sur la dalle, une question que revient régulièrement. Quant à la circulation de véhicules de police sur la dalle, la Bourgmestre indique qu'il s'agit d'une question d'efficacité. Il n'y a que deux patrouilles de police et ils doivent pouvoir intervenir rapidement en cas d'urgence.
- Au sujet de la vitesse exagérée des vélos et trottinettes : Hadelin De Beer soulève qu'il y a surtout un problème dans la Rue des Wallons quand il y a beaucoup de monde mais ce n'est pas la mission de la police d'intervenir en cas de vitesse exagérée ; il faut faire de la sensibilisation autant que possible. L'utilisation des trottinettes semble toutefois être calmée puisqu'il n'y a plus de loueurs.
- L'AH (Thierry) suggère d'introduire des itinéraires qui évitent la foule et plaide pour prévoir plus d'endroits où on peut garer son vélo en sécurité. La commune (Hadelin De Beer) indique qu'on prévoit des arceaux notamment au parking Leclerc. Il est également prévu d'introduire des cartes Riverains de stationnement limitées par quartier et à long terme le parking deviendra payant partout. On étudie la possibilité de parking de longue durée pour les étudiants. Un autre projet important : une piste cyclable vers Mont-Saint-Guibert.

4. Mise à disposition de locaux pour organisation de réunions citoyennes, de petites et moyennes ampleurs, point proposée par l'AH

- Didier : le local de l'AH est trop petit, il n'y a que de la place pour y réunir que 5/6 personnes si on suit les nouvelles normes. L'AH souhaiterait pouvoir disposer d'un local de 20/30 personnes afin de pouvoir recommencer les rencontres/débats citoyens .
- L'AGL propose le Citizen Kane, mais cet endroit est trop bruyant.
- La commune indique que son local Le Forum est actuellement utilisé comme poste d'orientation pour les réfugiés ukrainiens et est difficile d'accès puisqu'il est badgé (il n'y a pas de concierge).
- L'UCLouvain a des locaux mais ils sont payants, toutefois, il y a des tarifs spéciaux pour les associations. Il y a aussi le local en dessous de l'église Saint-François.
- Une solution temporaire pourrait être trouvée et dans deux ans l'AH pourrait s'associer au projet Mundo.

5. Divers

- La Bourgmestre indique qu'il y aura une relance pour vérifier les normes pompiers pour l'horeca de la dalle.
- UCLouvain s'inquiète auprès de la Commune de l'hébergement des réfugiés ukrainiens. Beaucoup de citoyens se sont proposés (+/- 160) mais la moitié s'est retirée parce qu'il est difficile de s'engager à moyen/long terme. Cela donne une capacité d'accueil de +/- 200 personnes. Une fois le privé saturé, on devra être inventif. La commune demande s'il y a des disponibilités au niveau des kots.

- L'UCL n'a pas connaissance de disponibilité et interroge la Commune pour savoir s'il existe d'éventuelles aides financières.
- La Commune : Les réfugiés reçoivent une allocation du CPAS, une partie de ces allocations est à la charge des CPAS. On pourrait envisager d'attribuer 20% de l'allocation au logement.
- Il est prévu d'installer un centre de vaccination à LLN.